



FICHE TECHNIQUE

KEIM SILEX®-OH

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Consolidant incolore pour pierre à base d'ester de silice en phase solvant.

2. DESTINATION

KEIM Silex-OH Renforce la cohésion des pierres et autres matériaux minéraux friables. Reconstitue par minéralisation le liant de la pierre sans modifier sa perméabilité à la vapeur d'eau. Permet de renforcer la cohésion de la pierre et de tout matériau minéral (brique, enduit, etc.).

3. PROPRIETES DU PRODUIT

- Domaines d'emploi : extérieur / intérieur
- Aspect : Liquide incolore.
- Densité (à 20°C) : 0,90 – 1,0 g/cm³.
- Teneur d'agents actifs : 75 % en poids d'ester de silice.
- Sécrétion de gel : 33%
- Pouvoir de pénétration très élevé, agit en profondeur.
- Aucune modification d'aspect de la pierre.
- Augmente la résistance de la pierre aux agressions atmosphériques.
- Ne modifie pas la perméabilité à la vapeur d'eau du matériau.
- Prêt à l'emploi.

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation des fonds

Les supports à traiter doivent être poreux, sains, secs et dépoussiérés. Eliminer si nécessaire les croûtes dures en surface de la pierre.

Mise en œuvre

Imprégner les surfaces à traiter par application du consolidant KEIM Silex-OH au moyen d'une brosse ou d'un pulvérisateur sans pression (par ruissellement, éviter les brouillards). Procéder à plusieurs applications successives espacées de 10 minutes jusqu'à saturation visible du matériau. Tamponner immédiatement les excédents de produit restés en surface de la pierre afin d'éviter la formation d'auréoles ou de croûtes. La formation de croûtes est également possible en cas d'imprégnation insuffisante si le produit n'atteint pas les zones de pierre friables.

Dilution

Ne pas diluer.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 80%. Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

La quantité de SILEX-OH nécessaire pour une bonne consolidation dépend très fortement de la porosité de la pierre et de la profondeur des zones friables. Elle peut varier de 0,5 l/m² à 5 l/m² et plus. Pour déterminer la quantité de produit nécessaire, réaliser un essai sur chantier sur une surface délimitée et représentative de l'ensemble de la façade. Imprégner la pierre en répétant les applications jusqu'à saturation.

Traitements ultérieurs

Le temps de réaction relativement long du consolidant SILEX OH impose certains délais d'attente avant d'entreprendre des traitements complémentaires:

Attendre au minimum 10 jours avant d'appliquer :

- Un traitement d'hydrofugation KEIM Lotexan -N ou KEIM Silanprimer.
- Une patine minérale KEIM Lasure-Restauro
- Une peinture minérale KEIM Granital ou KEIM Soldalan

Attendre au minimum 3 semaines avant d'appliquer :

- Un mortier de restauration KEIM Restauro-Top ou KEIM Restauro-Grund.
- Une peinture minérale bi-composants
- Un enduit minéral.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils aussitôt après usage dans un seau d'eau savonneuse. Rincer à l'eau claire.

5. CONDITIONNEMENT

Pots de 5 l et 25 l

6. STOCKAGE

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5°C et +35°C. Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés et stocker à l'abri de l'humidité.



7. DECHETS

Code CED N° 07 01 99.

Recycler uniquement les emballages vides et secs.

8. CONSIGNES DE SECURITE

Giscode : M-GF 05

Les surfaces qui ne doivent pas être traitées (comme le verre, la pierre naturelle, les céramiques, le bois, etc.) doivent être protégées à l'aide de mesures adaptées. Les éclaboussures sur les surfaces adjacentes et sur le sol doivent être immédiatement diluées et éliminées avec beaucoup d'eau. Protéger les yeux contre les éclaboussures. Conserver la peinture hors de portée des enfants. Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

Consulter la fiche de sécurité du produit.

En cas de doute sur la surface et/ou l'application, consulter notre conseiller. Les conseils et méthodes de travail que nous fournissons tiennent compte des derniers développements de nos produits. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais déclinons toute responsabilité concernant leur application. Nous fournissons uniquement selon nos conditions générales de vente (CGV).



KEIM BELGIUM
P.O Box 1062 / 1300 BB Almere
+31 36 5320 620
www.keimpeintures.be / www.keimexclusief.be
vente@keimpeintures.be